

Directeur(trice): Estibaliz Jimenez
CPPC - Psychoéducation
819 376-5011, poste 4017

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)

Crédits: 90

Note

Note: Ce programme s'adresse aux personnes désireuses de réaliser leur programme à Trois-Rivières. Les personnes qui désirent étudier à Québec doivent s'inscrire au code de programme 7615 Baccalauréat en psychoéducation.

Présentation

En bref

Le programme de baccalauréat en psychoéducation vise la formation professionnelle d'éducateurs. Le bachelier en psychoéducation est un professionnel dont la spécificité est l'évaluation des individus ainsi que la planification, l'organisation et l'utilisation d'un milieu de vie, pour venir en aide à des personnes en difficultés d'adaptation. Le contenu du programme se situe globalement dans une perspective de normalisation et d'intégration de l'individu (enfants, adolescents, adultes) dans ses divers milieux de vie naturels (famille, école, quartier).

La formation de 1er cycle en psychoéducation prépare également l'étudiant à entreprendre des études de 2e cycle en psychoéducation. La réussite de la maîtrise constitue l'exigence d'accès à la profession établie par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Sur le plan théorique, l'accent est mis sur la connaissance du développement humain, sur les capacités et les difficultés d'adaptation ainsi que sur les différents facteurs de risque et de protection susceptibles d'influencer la trajectoire de l'adaptation des personnes. Sur le plan pratique, le programme a comme objectif l'acquisition d'attitudes et d'habiletés cliniques, de compétences professionnelles et de méthodes d'évaluation et d'intervention spécifiques non seulement en milieu institutionnel ou communautaire, mais également en milieu naturel.

Ce programme est animé, tant à Trois-Rivières qu'à Québec, par une équipe de professeurs du Département de psychoéducation, dont plusieurs sont membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) et qui proviennent de différents domaines d'expertise : psychoéducation, psychologie, criminologie, sciences sociales et éducation. Cette équipe est supportée par l'ensemble des ressources physiques et humaines du Département de psychoéducation et par un groupe de chargés de cours réguliers formé de psychoéducateurs, de psychologues, de criminologues et de travailleurs sociaux.

Objectifs du programme

Ce programme a pour objectif la formation d'un professionnel qui est en mesure d'évaluer les capacités et les difficultés d'adaptation d'une personne ainsi que les forces et les limites de ses milieux de vie afin de concevoir, de coordonner et de mettre en œuvre un plan ou un programme d'interventions visant l'intégration sociale de personnes en difficulté d'adaptation par le biais du vécu partagé.

La formation de 1er cycle en psychoéducation prépare également l'étudiant à entreprendre des études de 2e cycle en psychoéducation. La réussite de la maîtrise constitue l'exigence d'accès à la profession établie par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

En termes de connaissances théoriques, le programme permet au futur intervenant de se familiariser avec les diverses facettes du développement humain de même qu'avec les différents facteurs de risque ou de protection en jeu dans les processus d'adaptation et de réadaptation. En termes de formation professionnelle, le programme vise à favoriser la connaissance et l'utilisation de soi, le développement de l'autonomie personnelle et professionnelle et l'acquisition des compétences professionnelles et des valeurs éthiques qui sous-tendent l'intervention auprès des personnes en difficulté d'adaptation. Dans cette optique, le programme préconise une approche intégrée qui mise sur un rapport constant entre les connaissances théoriques, le développement personnel et la pratique professionnelle.

Avenir : Carrière et débouchés

La formation dispensée par le programme est axée sur la préparation à la pratique professionnelle. La formation est offerte en formule continue et intégrée (1er cycle, 2e cycle) et donne accès au titre de psychoéducateur.

Le diplômé du programme de 1er cycle en psychoéducation peut aussi occuper des professions variées au sein de multiples organisations (Centres intégrés de santé et de services sociaux, milieux de l'éducation, milieux carcéraux, milieux communautaires, etc.) :

- Agent de réadaptation ou conseiller en réadaptation
- Agent en relations humaines
- Conseiller clinique
- Éducateur ou éducateur spécialisé
- Intervenant communautaire
- Travailleur autonome (pratique privée)
- Travailleur de rue
- Psychoéducateur (maîtrise en psychoéducation requise)

Atouts UQTR

- Un programme intégré de baccalauréat et maîtrise menant directement à l'obtention du titre de psychoéducateur (conditionnellement au maintien d'un certain seuil de réussite au baccalauréat);
- Une formation tout particulièrement axée sur l'intervention;
- Des contacts directs avec les clientèles dès la première année d'étude afin de s'initier à la pratique professionnelle;
- Des formules pédagogiques diversifiées afin d'explorer différentes clientèles et modalités d'intervention (observation dans des milieux, simulations d'intervention, stage pratique);
- Un stage intensif à la dernière session pouvant être réalisé n'importe où au Québec;
- Certains cours offerts en formule à distance;
- Un encadrement personnalisé et un environnement où les contacts privilégiés avec les professeurs et le personnel de soutien sont facilités;
- Les étudiants ayant diplômé, au cours des dix années antérieures à l'admission, d'un programme de Techniques d'éducation spécialisées (TES) offert par un établissement collégial québécois se verront reconnaître dix-huit (18) crédits de scolarité (6 cours);
- Les étudiants ayant diplômé, au cours des dix années antérieures à l'admission, d'un programme de techniques d'intervention en délinquance (TID) offert par un établissement collégial québécois se verront reconnaître neuf (9) crédits de scolarité (3 cours).

Particularités

Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Stages

Le stage est réalisé en formule intensive à la dernière session de la 3e année. Les lieux de stage sont très diversifiés sur le plan des clientèles et peuvent être réalisés sur l'ensemble du territoire québécois.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 80 étudiants.

3 places supplémentaires seront réservées pour les étudiants autochtones.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ;

Pour les étudiants diplômés d'un DEC autre que le DEC en Sciences humaines, le DEC en Sciences, lettres et arts ainsi que le DEC en Sciences de la nature, le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent doit être réussi : Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300.

Toute demande d'admission d'un étudiant ayant une cote de rendement inférieure à 22 sera automatiquement refusée.

Base universitaire générale

Avoir réussi au moins trente (30) crédits de cours universitaires et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4.3.

Avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300.

Base expérience

Posséder des connaissances correspondant au contenu du cours de Méthodes quantitatives en sciences humaines de niveau collégial 360-300 ou l'équivalent et avoir œuvré pendant au moins trois ans à plein temps ou l'équivalent dans le domaine de l'intervention auprès d'une clientèle en difficulté d'adaptation. Dans ce cas, la demande d'admission sera évaluée par le responsable de programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des lettres d'attestation indiquant la nature de son expérience professionnelle, c'est-à-dire les activités et les responsabilités lui étant associées, ainsi que les caractéristiques des personnes (âge, sexe, difficultés spécifiques) avec lesquelles il a été appelé à travailler. De plus, ces lettres doivent indiquer clairement le nombre d'heures travaillées dans le cadre de ces activités professionnelles. L'expérience personnelle ne peut, en aucun cas, être substituée à l'expérience professionnelle.

Le candidat adulte admissible pour lequel il n'aura pas été possible d'établir à partir de son dossier qu'il possède les connaissances requises pourrait, selon le cas, être admis conditionnellement à la réussite d'un ou deux cours d'appoint, suivant la recommandation du responsable du programme.

Tous les étudiants doivent se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux étudiants provenant de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Catégories de candidats

Candidat collégien : personne qui détient un DEC et qui satisfait à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Candidat universitaire général : personne qui a réussi au moins trente (30) crédits de cours universitaires et qui satisfait à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Candidat avec expérience : personne possédant les connaissances et l'expérience correspondant à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Offres d'admission

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque catégorie de candidats sélectionnés mentionnée ci-haut. Le Comité de programme se réserve de droit de définir la répartition des places pour chacune des catégories de candidats.

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (75 crédits)

PSE1024	Problèmes cognitifs et interventions psychoéducatives
PSE1026	Évaluation psychoéducatrice du contexte familial
PSE1027	Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux chez l'adulte
PSE1029	Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation
PSE1036	Planification et organisation de l'intervention psychoéducatrice
PSE1047	Développement des ressources d'adaptation de la petite enfance à l'adolescence
PSE1048	Développement des ressources adaptatives de la transition à la vie adulte jusqu'au vieillissement
PSE1052	Cadre sociojuridique de l'intervention psychoéducatrice
PSE1055	Fondements théoriques et pratiques psychoéducatrices
PSE1061	Activités intégratives I (,4 crédits)
PSE1062	Activités intégratives II (,3 crédits) (PSE1061)
PSE1063	Activités intégratives III (,3 crédits) (PSE1061; PSE1062)
PSE1064	Intervention de groupe psychoéducatrice
PSE1065	Problèmes sociaux et réalités contemporaines
PSE1069	Évaluation et intervention précoce
PSE1070	Intervention psychoéducatrice en situation de crise
PSE1083	Évaluation psychoéducatrice : les capacités et les difficultés d'adaptation (PSE1029)
PSE1087	Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 (5 crédits) (PSE1092)
PSE1088	Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation (2 crédits)
PSE1089	Processus de la recherche qualitative en psychoéducation (2 crédits)
PSE1090	Processus de la recherche quantitative en psychoéducation (2 crédits)
PSE1091	Difficultés d'adaptation à l'enfance et l'adolescence associées aux troubles mentaux
PSE1092	Initiation à la profession et à la relation d'aide psychoéducatrice (4 crédits)
PSE1093	Processus clinique psychoéducatif (1 crédit)
PSE1095	Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique (10 crédits)
PSE1099	Éthique et déontologie en psychoéducation

Cours optionnels (15 crédits)

L'étudiant choisit 12 crédits parmi les cours suivants :

PSE1028	Intervention psychoéducatrice auprès de la famille (PSE1026)
PSE1030	Technologies et adaptation psychosociale
PSE1034	La délinquance et la psychoéducation
PSE1049	Dépendances
PSE1050	Intervention communautaire
PSE1066	Phénomène de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme
PSE1072	Évaluation et intervention psychoéducatrice en milieu scolaire
PSE1073	Nouvelles avenues pour le psychoéducateur
PSE1086	L'éducation des élèves doués
PSE1100	Autisme : Intervenir auprès de la personne et de ses proches
PSE1101	Perspectives autochtones et intervention psychosociale
PSE1102	Nouvelles avenues pour le psychoéducateur 2
SOC2311	Environnement social autochtone

L'étudiant choisit 3 crédits parmi les Practicum suivants :

PSE1096	Practicum en délinquance (PSE1034; PSE1036)
PSE1097	Practicum en dépendances (PSE1049; PSE1036)
PSE1098	Practicum en santé mentale adulte (PSE1027; PSE1036)

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Règlements pédagogiques particuliers pour les étudiants cheminant dans la version de programme 2024-3 :

L'étudiant.e doit obligatoirement s'inscrire aux cours « PSE1061– Activités intégratives I » et « PSE1088 – Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation » dès la première session de la première année.

L'étudiant.e doit obligatoirement s'inscrire au cours « PSE1062– Activités intégratives II » à la session d'automne précédant son inscription à un des cours practicum « PSE1096, PSE1097 ou PSE1098 ».

L'étudiant.e doit obligatoirement suivre le cours « PSE1063– Activités intégratives III » à la session d'automne précédant le cours « PSE1095 – Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique ».

Pour suivre le cours « PSE1087 – Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour le cours « PSE1092 –Initiation à la profession et à la relation d'aide psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1028 – Intervention psychoéducative auprès de la famille », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir réussi le cours « PSE1026 – Évaluation psychoéducative du contexte familial ».

Pour suivre le cours « PSE1083 – Évaluation psychoéducative : les capacités et difficultés d'adaptation », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir réussi ou avoir obtenu une reconnaissance pour le cours « PSE1029 – Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation ».

Pour suivre le cours « PSE1096 – Practicum en délinquance », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour les cours « PSE1034 – La délinquance et la psychoéducation » et « PSE1036 – Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1097 – Practicum en dépendances », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour les cours « PSE1049 – Dépendances » et « PSE1036 – Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1098 – Practicum en santé mentale adulte », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour les cours « PSE1027 – Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux chez l'adulte » et « PSE1036 – Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Le cours « PSE1093 – Processus clinique psychoéducatif » doit obligatoirement être suivi à la même session que l'un des « Practicum ». Pour s'inscrire au cours « PSE1095 – Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique », l'étudiant.e doit obligatoirement :

- 1) avoir réussi ou avoir obtenu une reconnaissance pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat ;
- 2) avoir réussi l'un des « Practicum » ;
- 3) avoir suivi les 5 cours de la session automne de la 3e année.

Un stage ne peut être repris qu'une seule fois, et ce, peu importe qu'il ait fait l'objet d'abandon volontaire, d'échec ou d'arrêt obligatoire par le retrait du milieu d'accueil.

La direction des programmes procède à l'analyse du dossier d'équivalence (reconnaissance des acquis et des compétences) seulement lorsque l'étudiant.e a été admis.e officiellement au programme concerné.

Aucune équivalence n'est accordée aux détenteurs d'un DEC autre que les Techniques en éducation spécialisée et en intervention en délinquance.

Les stages (« PSE1087 – Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 » et « PSE1095 – Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique ») et les Practicum ne peuvent pas faire l'objet de reconnaissance des acquis et des compétences. L'étudiant.e ne peut donc pas être exempté.e de l'obligation de faire un stage ou un Practicum.

Les cours suivants ne peuvent pas faire l'objet de reconnaissance des acquis et des compétences : « PSE1026 – Evaluation psychoéducative du contexte familial », « PSE1064 – Intervention de groupe psychoéducative », « PSE1070 – Intervention psychoéducative en situation de crise », « PSE1083 – Évaluation psychoéducative : les capacités et difficultés d'adaptation », « PSE1093 – Processus clinique psychoéducatif », « PSE1061 – Activités intégratives I », « PSE1062 – Activités intégratives II » et

« PSE1063 – Activités intégratives III ».

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant.e et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.

Règlements pédagogiques particuliers pour les étudiants cheminant dans la version de programme 2022-3 :

L'étudiant.e doit obligatoirement s'inscrire aux cours « PSE1094 – Activités intégratives » et « PSE1088 – Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation » dès la première session de la première année.

Pour suivre le cours « PSE1087 – Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour le cours « PSE1092 – Initiation à la profession et à la relation d'aide psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1028 – Intervention psychoéducative auprès de la famille », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir réussi le cours « PSE1026 – Évaluation psychoéducative du contexte familial ».

Pour suivre le cours « PSE1083 – Évaluation psychoéducative : les capacités et difficultés d'adaptation », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir réussi ou avoir obtenu une reconnaissance pour le cours « PSE1029 – Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation ».

Pour suivre le cours « PSE1096 – Practicum en délinquance », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour les cours « PSE1034 – La délinquance et la psychoéducation » et « PSE1036 – Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1097 – Practicum en dépendances », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour les cours « PSE1049 – Dépendances » et « PSE1036 – Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Pour suivre le cours « PSE1098 – Practicum en santé mentale adulte », l'étudiant.e doit obligatoirement avoir suivi ou avoir obtenu une reconnaissance pour les cours « PSE1027 – Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux chez l'adulte » et « PSE1036 – Planification et organisation de l'intervention psychoéducative ».

Le cours « PSE1093 – Processus clinique psychoéducatif » doit obligatoirement être suivi à la même session que l'un des « Practicum ».

Pour s'inscrire au cours « PSE1095 – Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique », l'étudiant.e doit obligatoirement :

- 1) avoir réussi ou avoir obtenu une reconnaissance pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat ;
- 2) avoir réussi l'un des « Practicum » ;
- 3) avoir suivi les 5 cours de la session automne de la 3e année.

Un stage ne peut être repris qu'une seule fois, et ce, peu importe qu'il ait fait l'objet d'abandon volontaire, d'échec ou d'arrêt obligatoire par le retrait du milieu d'accueil.

La direction des programmes procède à l'analyse du dossier d'équivalence (reconnaissance des acquis et des compétences) seulement lorsque l'étudiant.e a été admis.e officiellement au programme concerné.

Aucune équivalence n'est accordée aux détenteurs d'un DEC autre que les Techniques en éducation spécialisée et en intervention en délinquance.

Les stages (« PSE1087 – Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 » et « PSE1095 – Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique ») et les Practicum ne peuvent pas faire l'objet de reconnaissance des acquis et des compétences. L'étudiant.e ne peut donc pas être exempté.e de l'obligation de faire un stage ou un Practicum.

Les cours suivants ne peuvent pas faire l'objet de reconnaissance des acquis et des compétences : « PSE1026 – Évaluation psychoéducative du contexte familial », « PSE1064 – Intervention de groupe psychoéducative », « PSE1070 – Intervention psychoéducative en situation de crise », « PSE1083 – Évaluation psychoéducative : les capacités et difficultés d'adaptation », «

PSE1093 – Processus clinique psychoéducatif » et « PSE1094 – Activités intégratives ».

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant.e et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.

Règlements pédagogiques particuliers pour les étudiants cheminant dans une version de programme antérieure à 2022-3 :

Pour s'inscrire au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation, il faut : *avoir réussi tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat (à l'exception du PSE1085) ou avoir reçu une équivalence par la direction des programmesdepremiercycle:PSE1024,PSE1025,PSE1026,PSE1027,PSE1029,PSE1036,PSE1047,PSE1048,PSE1052,PSE1053,PSE1055, PSE1056, PSE1065 et PSE1084; *avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une équivalence pour les cours PSE1054, PSE1064, PSE1083 et PSE1085.

Pour s'inscrire au cours PSE1060 Stage II en psychoéducation, il faut avoir réussi le stage I et avoir réussi ou obtenu une équivalence pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat, ainsi que les trois cours suivants de troisième année PSE1054, PSE1064 et PSE1083; enfin, il faut avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une exemption pour PSE1070.

Un stage ne peut être repris qu'une seule fois, et ce, peu importe qu'il ait fait l'objet d'abandon volontaire, d'échec ou d'arrêt obligatoire par le retrait du milieu d'accueil.

Les stages ne peuvent pas faire l'objet de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). L'étudiant ne peut donc pas être exempté de l'obligation de faire un stage.

Pour suivre les cours PSE1067 Evaluation et intervention psychoéducatrice en déficience intellectuelle, PSE1068 Evaluation et intervention psychoéducatrice en marginalité, délinquance et criminalité, PSE1069 Evaluation et intervention précoce,PSE1072 Evaluation et intervention psychoéducatrice en milieu scolaire et PSE1074 Evaluation et intervention psychoéducatrice en dépendance, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducatrice.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.

Description des activités

PSE1024 Problèmes cognitifs et interventions psychoéducatives

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances sur les concepts de base en sciences cognitives et en neurosciences. Ces connaissances seront développées pour que l'étudiant comprenne l'impact des difficultés cognitives sur la pratique en psychoéducation et qu'il soit sensibilisé au travail interdisciplinaire.

Au cours de la session, les fondements des sciences cognitives et des neurosciences seront présentés. L'étudiant sera initié aux concepts fondamentaux de la cognition: perception, motricité, attention, mémoire, fonctions exécutives, langage et contrôle cognitif seront notamment présentés. Sur le plan des neurosciences, les fondements biologiques seront abordés: du fonctionnement cellulaire aux structures cérébrales, en passant par les principaux réseaux de neurotransmetteurs. Le développement cognitif et cérébral sera sommairement détaillé.

Au fur et à mesure de la présentation des assises théoriques, les concepts seront illustrés à l'aide de l'étude de problématiques et de symptômes impliquant des atteintes cognitives et comportementales pertinentes, telles que: agnosies, aphasies, hallucinations, traumatismes cérébraux (TCC, AVC, SBS) et épilepsie. La relation entre la santé mentale et le fonctionnement cognitif sera également abordée. Finalement, les impacts de la médication et autres substances sur les fonctions cognitives et comportementales seront abordés, en lien avec les différents neurotransmetteurs impliqués.

PSE1026 Evaluation psychoéducatrice du contexte familial

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière les bases théoriques et pratiques nécessaires lui servant à cerner la situation et les besoins des familles en difficulté, avec une attention particulière portée aux capacités parentales. Éléments de base du fonctionnement d'une famille. Rôles et fonctions parentales. Facteurs de risque et de protection considérés dans une perspective écosystémique. Cueillette initiale de données. Divers outils pouvant servir à évaluer les capacités parentales, dont certains sont mis en application lors de l'évaluation d'un signalement à la Protection de la jeunesse ou dans divers autres contextes où le psychoéducateur est le plus souvent interpellé.

PSE1027 Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux chez l'adulte

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse les principaux troubles psychiatriques et s'initie à l'évaluation des difficultés d'adaptation associées à ces troubles mentaux chez l'adulte.

Connaissance des aspects multidimensionnels de la santé mentale et des troubles mentaux ainsi que les facteurs de risque et de protection. Compréhension de l'étiologie et de la symptomatologie en référence à la classification américaine (DSM) et aux principaux modèles explicatifs. Initiation à l'évaluation des capacités et des difficultés d'adaptation des adultes présentant des troubles mentaux. Identification des concentrations et des contextes d'observation des manifestations des principaux troubles mentaux.

PSE1028 Intervention psychoéducative auprès de la famille (PSE1026)

Ce cours vise à ce que l'étudiant développe des habiletés de base lui servant à planifier et à dispenser des services aux familles en difficulté, avec une attention particulière portée au développement des compétences parentales. Ce cours s'inscrit dans la suite du cours Évaluation psychoéducative du contexte familial.

Rappel de quelques éléments de base sur le fonctionnement de la famille. Conceptualisation des compétences parentales. Différents mandats auxquels le psychoéducateur peut être associé. Planification d'une intervention auprès d'une famille en difficulté. Différentes stratégies d'intervention - réseau social et entraide, mémoire et transmission intergénérationnelle, éducation parentale, etc. - qui favorisent le développement des compétences parentales. Stratégies d'intervention à privilégier dans différents contextes (immigration, séparation-recomposition, maltraitance, problèmes de comportement, etc.).

PSE1029 Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation

Ce cours vise à développer les connaissances et les habiletés nécessaires à la sélection et à l'utilisation d'instruments de mesure validés et pertinents en contexte psychoéducatif. Fonctions, nature et utilisation des instruments de mesure. Types d'instruments de mesure utilisés en psychoéducation. Considérations sociales et éthiques concernant l'utilisation d'instruments de mesure. Application des concepts associés à la qualité des instruments de mesure : fidélité, validité, normes, erreurs de mesure. Structures des instruments de mesure : formes de questions, types d'échelle, méthode de correction, etc. Questionnaires d'entrevue structurée ou semi-structurée. Interprétation des résultats des instruments administrés : sources de données, méthodes d'analyse, examen des fiches d'évaluation et détection des profils invalides, types d'interprétation, rédaction des résultats. Étude d'instruments de mesure utilisés couramment en psychoéducation.

PSE1030 Technologies et adaptation psychosociale

Ce cours vise à initier l'étudiant aux applications des technologies dans le but de promouvoir l'adaptation psychosociale de diverses clientèles. Connaissance des cadres théoriques guidant le développement et l'application des technologies. Exploration des diverses applications des technologies visant l'évaluation et l'intervention auprès d'une multitude de clientèles (troubles de développement, déficience intellectuelle, trouble envahissant du développement, troubles de l'attention, trouble anxieux, trouble de l'humeur, jeu compulsif, etc.) ainsi que dans plusieurs milieux d'intervention (centres de la petite enfance, écoles, centres de réadaptation, établissements du réseau de la santé, etc.). Connaissance de leurs effets sur l'adaptation psychosociale. Expérimentation concrète de certaines solutions technologiques.

PSE1034 La délinquance et la psychoéducation

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance critique à l'égard de la délinquance, des lois, du processus judiciaire et de l'organisation des services. Il vise aussi le développement des connaissances en matière d'évaluation et d'intervention auprès d'une clientèle délinquante (adolescente et adulte) et de personnes victimes d'acte criminel.

Notions de base en délinquance. Interprétation des statistiques sur la criminalité. Facteurs de risque, de protection, trajectoires de délinquance et désistement. Types d'évaluation, principes de base, outils et démarche. Plan d'intervention en délinquance. Principales approches, modèles et techniques d'intervention. Problématiques associées à la délinquance (dépendances, santé mentale). Lois et processus judiciaire adolescent et adulte. Mesures pénales et alternatives à la judiciarisation. Organisation des services et intersectorialité. Évaluation et intervention auprès des victimes d'actes criminels.

PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducative

Ce cours vise à ce que l'étudiant, à partir du modèle d'organisation de l'intervention psychoéducative, intègre les composantes du modèle d'organisation d'un milieu (structure d'ensemble) dans le but de s'y référer pour planifier, organiser, animer et évaluer sa pratique psychoéducative dans différents contextes. Il le fait en ayant le souci d'appuyer sa démarche sur des théories reconnues et des interventions dont l'efficacité est prometteuse ou probante.

De plus, il apprend les fondements théoriques entourant la démarche adaptative des sujets, les notions d'apprentissage, de potentiel d'adaptation et de potentiel expérientiel, d'équilibre et de déséquilibre, de défi, de niveau de convenance, de motivation et d'intérêt. Les trois dimensions de l'intervention psychoéducative (organisation, animation, utilisation) et leurs interactions sont également abordées. Il apprend aussi les huit opérations professionnelles du psychoéducateur. Enfin, il apprend le processus d'élaboration d'un plan d'intervention (PI) et d'un plan de service individualisé (PSI) en vue d'une mise en œuvre à partir de vignettes cliniques. Il intègre le processus d'élaboration et les éléments constitutifs des PI et PSI en lien avec les dispositions législatives pertinentes et en fonction de la structure d'ensemble.

PSE1047 Développement des ressources d'adaptation de la petite enfance à l'adolescence

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse, dans l'optique d'une intervention psychoéducative et d'une évaluation psychosociale, les enjeux développementaux et la nature du développement de différentes ressources personnelles, familiales et sociales et identifie les facteurs susceptibles de favoriser ou d'entraver l'adaptation de l'enfant (0-18 ans).

Le cours aborde les principales théories et approches du développement de l'enfant et de l'adolescent et les concepts clés liés

aux dimensions physique (maturation physique, développement moteur), cognitive (langage, développement cognitif), sociale (relations parent-enfant, relations entre pairs) et affective (identité, estime de soi).

PSE1048 Dével. des ress. adaptatives de la transition à la vie adulte jusqu'au vieillissement

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière les connaissances liées au développement normal de l'individu lors de la transition à la vie adulte jusqu'au vieillissement, les enjeux psychosociaux et contemporains propres à chaque stade de vie et les facteurs qui nuisent ou qui favorisent leur résolution. Dans l'optique d'une intervention psychoéducatrice et d'une évaluation psychosociale, les étudiants comprennent les impacts des défis développementaux de la personne adulte (du jeune adulte à l'aîné) sur ses capacités adaptatives.

Modèle du développement psychosocial d'Erikson et crises. Théorie de l'adulte émergent d'Arnett. Développement identitaire et raisonnement autobiographique. Les relations amoureuses et les cycles de la famille. La crise du milieu. La retraite et les deuils du vieillissement.

PSE1049 Dépendances

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance critique à propos des dépendances tant dans ses assises théoriques que dans ses manifestations cliniques. La consommation d'alcool, de drogues, de jeux de hasard et d'argent et la surutilisation des écrans sont abordés via les différentes dimensions biopsychosociales leur étant rattachées.

Les principales substances psychoactives (SPA) et leurs effets. La variété de l'offre de jeux de hasard et d'argent et d'applications pour les écrans. L'ampleur de la consommation d'alcool, d'autres drogues, des jeux de hasard et d'argent et de l'utilisation des écrans dans la population générale et dans des populations spécifiques (jeunes, détention, etc.). Les processus qui prévalent quant à la consommation de SPA (tolérance, sevrage, dépendance physique et psychologique, etc.) ainsi que pour l'usage des jeux de hasard et d'argent et l'utilisation des écrans. Les conséquences possibles de la consommation, des habitudes de jeux de hasard et d'argent et de la surutilisation des écrans. Les comorbidités associées (délinquance, santé mentale, ITSS, itinérance, etc.). Les modèles théoriques explicatifs des dépendances. Les facteurs de risque et de protection associés aux dépendances. Les aspects légaux associés.

PSE1050 Intervention communautaire

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances sur le milieu et l'approche communautaires ainsi que sur les leviers et stratégies d'intervention y étant associés; à comprendre la pertinence de l'intervention communautaire et à reconnaître son utilité pour une pratique psychoéducatrice.

Action, organisation, intervention et approche communautaires : leurs caractéristiques, stratégies, finalités et enjeux spécifiques. Utilisation dans différents contextes d'intervention. Fondements, valeurs et défis du milieu communautaire. Connaissance des problématiques sociales qui font appel à l'intervention communautaire. Notions de communauté, réseaux, empowerment (pouvoir d'agir), participation sociale, don, soutien, entraide.

Pouvoir et place de l'aide informelle. Méthodologie pour le développement de projets d'action ou d'intervention communautaire. Expérimentation d'un projet d'action communautaire en équipe de travail. Réflexion sur l'engagement ainsi que sur les possibilités et limites de l'intervention psychoéducatrice en milieu communautaire ou selon une approche communautaire.

PSE1052 Cadre sociojuridique de l'intervention psychoéducatrice

Ce cours vise à ce que l'étudiant prenne connaissance des lois, des règlements, des politiques et des orientations qui, d'une part, encadrent l'organisation des services offerts aux personnes en difficulté d'adaptation et d'autre part, balisent l'intervention du psychoéducateur auprès des usagers.

Notions générales sur le système judiciaire au Québec. Étude des lois qui statuent sur les droits de la personne (Charte canadienne des droits et libertés et le Code civil du Québec) et sur l'organisation des services sociaux (Loi sur les services de santé et les services sociaux et la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales). Étude des lois qui se rapportent aux enfants et adolescents en situation de vulnérabilité (Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, Loi sur l'instruction publique), ainsi que celles concernant les personnes en situation de vulnérabilité (Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, Loi sur le Curateur public). Finalement, un survol des lois touchant le système pénal sera étudié, autant du côté de la délinquance (Code criminel, Code criminel, Loi sur le système correctionnel du Québec, Loi sur le casier judiciaire) que de la victimisation (Charte canadienne des droits des victimes, Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels).

PSE1055 Fondements théoriques et pratiques psychoéducatrices

Ce cours vise à initier l'étudiant aux fondements théoriques qui ont historiquement contribué au développement de la psychoéducation comme discipline et profession. L'étudiant développera ses connaissances sur les postulats et les centrations d'observation propres à l'approche psychodynamique, comportementale, cognitivo-comportementale et systémique de même que sur les interventions contemporaines qui en découlent.

Distinction entre approches, modèles et théories. Analyse comparative d'une vignette clinique en regard des différentes approches théoriques. Identification des points communs et divergents entre les approches et de leur utilité relative dans différents contextes d'intervention.

PSE1061 Activités intégratives I (,4 crédits)

Ce cours vise à soutenir l'étudiant.e dans le développement de ses identités (personnelle, professionnelle et organisationnelle) et de ses compétences professionnelles dans le but de se projeter dans son rôle de psychoéduca.teur.trice.

Ce cours s'étale sur la première année du premier cycle, à raison d'une journée d'activité et deux ateliers. À travers des activités réflexives et de co-construction, l'étudiant.e est amené.e à faire le point périodiquement sur son développement professionnel et sa compréhension de la profession psychoéducative. Le cours lui permet également d'actualiser et d'approfondir les réflexions qu'il.elle a faites dans son dossier d'apprentissage.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PSE1062 Activités intégratives II (,3 crédits) (PSE1061)

Ce cours vise à soutenir l'étudiant.e dans le développement de ses identités (personnelle, professionnelle et organisationnelle) et de ses compétences professionnelles dans le but de se projeter dans son rôle de psychoéduca.teur.trice.

Ce cours s'étale sur la deuxième année du premier cycle (année précédant le stage), à raison de deux demi-journées d'activité. À travers des activités réflexives et de co-construction, l'étudiant.e est amené.e à faire le point périodiquement sur son développement professionnel, et sa compréhension de la profession psychoéducative. Le cours lui permet également de débiter sa préparation pour le stage PSE1095.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PSE1063 Activités intégratives III (,3 crédits) (PSE1061; PSE1062)

Ce cours vise à soutenir l'étudiant.e dans le développement de ses identités (personnelle, professionnelle et organisationnelle) et de ses compétences professionnelles dans le but de se projeter dans son rôle de psychoéduca.teur.trice.

Ce cours s'étale sur la troisième année du premier cycle, à raison d'une journée d'activité. À travers des activités réflexives et de co-construction, l'étudiant.e est amené.e à faire le point périodiquement sur son développement professionnel et sa compréhension de la profession psychoéducative. Le cours lui permet également d'actualiser et d'approfondir les réflexions qu'il.elle a faites dans son dossier d'apprentissage en lien avec le stage PSE1095.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PSE1064 Intervention de groupe psychoéducative

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse les différents aspects de la réalisation d'une intervention basée sur la méthode de groupe. Il vise à développer des habiletés à observer, à identifier et utiliser les phénomènes de groupe, dans diverses applications (groupe de tâche, d'éducation, de soutien, de traitement) dans une perspective psychoéducative. En plus de l'apprentissage des paramètres essentiels à une intervention auprès des groupes, le cours vise à ce que l'étudiant développe des compétences en animation de même que les attitudes favorisant une intervention de groupe optimale.

Connaissances de base spécifiques à l'analyse ou la mise en place et le développement d'un groupe. Connaissance des instruments et outils d'observation, de planification et d'animation de groupe. Meilleures pratiques en intervention de groupe. L'utilisation en groupe. Différentes perspectives théoriques soutenant la pratique, notamment dans des contextes particuliers (dépendance, sous contrainte, groupes de parents, etc.). Les phases et les stades de développement du groupe. Les éléments structurels. Rôles et fonctions de l'animateur de groupe. Co-animation. Facteurs d'aide thérapeutiques, gestion des situations problématiques en groupe.

PSE1065 Problèmes sociaux et réalités contemporaines

Ce cours vise à ce que l'étudiant prenne connaissance de différents problèmes sociaux et réalités contemporaines, en comprenne les racines sociales et politiques, et en fasse une analyse à partir de divers modèles théoriques. Il vise également à ce qu'il comprenne l'impact des différentes représentations sociales sur la pratique psychoéducative.

Définition d'un problème social ainsi que d'une représentation sociale. Traditions théoriques (objectivisme et constructivisme) et approches théoriques (pathologie sociale, fonctionnalisme, interactionnisme, féminisme, etc). Réalités contemporaines pertinentes pour la psychoéducation et leurs conséquences : pauvreté, exclusion sociale, itinérance, marginalité, différentes formes de violence, victimisation, prostitution, suicide, immigration, enjeux et réalités autochtones, diversité sexuelle et de genre.

PSE1066 Phénomène de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances de base impliquées dans le diagnostic, la classification et l'élaboration de systèmes de soutien et de modalités d'intervention destinés aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un spectre de l'autisme. L'étudiant examinera l'évolution historique des attitudes envers les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un spectre de l'autisme et les divers modèles conceptuels du fonctionnement humain. L'étudiant développera également des connaissances sur les impacts de l'intervention psychoéducative dans plusieurs secteurs (vie affective, amoureuse et sexuelle, loisirs, vie résidentielle, vie socio-professionnelle) en tenant compte des caractéristiques cognitives et non-cognitives de ces personnes.

PSE1069 Evaluation et intervention précoce

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances et des habiletés relatives aux difficultés développementales de la petite enfance ainsi que les services, programmes et outils spécifiques d'évaluation et d'intervention précoce.

Expérimentation de différents outils de dépistage, d'évaluation et d'intervention précoce. Intervention dans une perspective de développement en soutien à l'enfant et à ses différents milieux de vie. Élaboration d'un plan d'intervention psychoéducatif dans le cadre d'une intervention précoce. Connaissance des services et des programmes offerts pour diverses clientèles d'enfants ayant des besoins particuliers (retards de développement, enfants ayant une déficience intellectuelle, présentant un trouble envahissant du développement, etc.). Réflexion sur le rôle de psychoéducateur au sein d'une équipe interdisciplinaire (orthophoniste, ergothérapeute, etc.) et dans une perspective d'accompagnement des parents et des milieux de garde.

PSE1070 Intervention psychoéducatrice en situation de crise

Ce cours vise à ce que l'étudiant développe les connaissances et les habiletés requises à l'évaluation et l'intervention psychoéducatrice en situation de crise, en tenant compte des modèles actuels et des expériences novatrices dans la pratique. Il propose d'identifier les défis inhérents à l'intervention de crise et les ressources personnelles exigées. Compréhension des phases du processus de crise. Étude des principaux types de crises dans le contexte de l'intervention psychoéducatrice. Connaissance des mécanismes de résolution de la crise, la mobilisation des ressources de l'individu et de son environnement. Observation et évaluation du niveau de désorganisation lié à la crise. Indicateurs de la crise suicidaire (auto-agressive) et homicide (hétéro-agressive). Principes et techniques d'intervention en lien avec les types de crise (psychosociale, psychotraumatique et psychopathologique): prévention (signes précurseurs), intervention auprès de la personne ou groupe et postvention (debriefing). Points de repère à la prise de décision relative à l'utilisation des mesures de contention ou d'isolement dans le cadre de la LSSSS. Connaissance des protocoles appliqués dans divers milieux d'intervention. Réflexion sur les effets de la crise pour l'intervenant (réactions personnelles et mobilisation de ses ressources) et sur l'équipe (enjeux, mécanisme de concertation).

PSE1072 Évaluation et intervention psychoéducatrice en milieu scolaire

Principes et cadre d'intervention en milieu scolaire : lois, politique d'adaptation scolaire, cadres de références, niveaux d'intervention, mesures d'encadrement, rôle des différents acteurs. Particularité de l'évaluation psychoéducatrice en milieu scolaire et principales méthodes d'évaluation utilisées; processus de déclaration d'élèves. Interventions comportementales proactives et réactives recommandées en milieu scolaire et encadrement pédagogique. Interventions cognitivo-comportementales liées à différentes problématiques rencontrées en milieu scolaire (inattention, hyperactivité, anxiété, dépression, agressivité, opposition, etc.). Apprentissages socio-émotionnels. Prévention et intervention relatives à certaines problématiques; violence à l'école, décrochage scolaire, usage de substances psychoactives. Services spécialisés et intensifs. Soutien à la motivation scolaire. Élaboration d'un plan d'intervention et d'un plan de services adapté au milieu scolaire.

PSE1073 Nouvelles avenues pour le psychoéducateur

Ce cours vise à ce que l'étudiant prenne connaissance des nouvelles connaissances ou pratiques psychoéducatrices qui sont susceptibles de constituer de nouvelles avenues d'intervention pour le psychoéducateur.

Ces avenues peuvent se rapporter soit à des individus, des groupes ou à des populations qui manifestent des difficultés d'adaptation. Elles peuvent être à caractère préventif ou réadaptatif. Elles peuvent être réalisées ou en voie de l'être au Québec, au Canada ou à l'étranger, mais dans ce dernier cas, susceptibles d'être réalisables au Québec. Pratiques de pointes basées sur des données probantes de recherche.

PSE1083 Évaluation psychoéducatrice : les capacités et les difficultés d'adaptation (PSE1029)

Actes réservés et non réservés liés à l'évaluation. Objets et finalités de l'évaluation psychoéducatrice. Concepts clés : adaptation et inadéquation, santé mentale et psychopathologie, normalité, symptôme, difficultés et troubles d'adaptation. Cadre légal et considérations éthiques et déontologiques. Les cadres théoriques et la démarche générale d'évaluation psychoéducatrice. Méthodes d'évaluation : fonctionnelle et normative. Méthodes de collecte de données : cartes conceptuelles, entrevues d'évaluation, observations, utilisation de tests ou d'instruments validés, évaluation informelle, étude de dossiers, routine d'évaluation.

Analyse et bilan clinique : bilan des facteurs de risque et de protection liés à l'individu et à ses milieux de vie ; analyse fonctionnelle des comportements de l'individu et des interactions avec l'environnement ; identification des impacts sur la trajectoire développementale ; formulation d'un jugement clinique ; formulation des recommandations d'intervention. Rédaction du rapport d'évaluation psychoéducatrice.

PSE1086 L'éducation des élèves doués

Ce cours vise l'acquisition de connaissances concernant la douance et l'intervention auprès des enfants ou des adolescents doués afin de favoriser leur adaptation scolaire, sociale ou personnelle.

Conceptions de la douance et des talents. Modèles théoriques de développement de la douance et des talents. Caractéristiques de douance et profils particuliers. Difficultés et besoins des enfants ou des adolescents doués sur les plans émotionnel, social, familial et scolaire. Enfants ou adolescents doublement exceptionnels. Sous-performance. Détection, dépistage et évaluation de la douance. Modèles d'organisation des services éducatifs. Différenciation pédagogique en classe pour les élèves doués. Modèles pédagogiques. Formules d'enrichissement. Accélération scolaire. Interventions pour soutenir la motivation et le rendement scolaires. Interventions pour soutenir le développement socio-affectif (intégration sociale et développement personnel).

PSE1087 Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 (5 crédits) (PSE1092)

Ce cours pratique vise à ce que l'étudiant apprenne à utiliser les différentes méthodes d'observation directe et participante du comportement humain. Il situe l'observation comme une méthode scientifique de connaissance et son utilité pour l'évaluation des

capacités et des difficultés d'adaptation d'un individu. À la fin de la séquence d'activités pédagogiques, l'étudiant sera en mesure de s'insérer dans un milieu de vie, d'y planifier des moments d'observation dans un contexte d'accompagnement psychoéducatif, de repérer les moments significatifs à observer (centrations), et finalement, de rédiger un fait d'observation selon les standards de la profession. L'étudiant sera aussi familiarisé avec la prise de notes en contexte d'observation directe, ainsi qu'à l'analyse des données d'observation en vue de formuler et de vérifier des hypothèses concernant le potentiel adaptatif d'une personne. À travers des heures de stage, l'étudiant partagera des moments réels avec le(s) sujet(s). Il apprendra à combiner son savoir, son savoir-faire et son savoir-être (schèmes relationnels). Il y développera sa pratique réflexive par de l'auto-observation, de l'introspection et de la supervision.

Définition de l'observation comme méthode scientifique d'acquisition de connaissance. Les mécanismes impliqués dans la perception des phénomènes observés ainsi que les procédures pour réduire les biais de l'observateur en contexte d'observation participante. Démarche visant la collecte des informations et la rédaction des observations dans un langage descriptif : comportement ciblé, définition opérationnelle du comportement, analyse de la séquence comportementale en termes d'antécédents et de conséquents. Définition et utilité des méthodes d'observation systématique. Élaboration, expérimentation et analyse des données issues d'une grille d'observation systématique. Exploration des schèmes relationnels à partir des expériences vécues en stage. Initiation à la pratique réflexive à l'intérieur des périodes de supervision.

PSE1088 Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation (2 crédits)

Ce cours vise à initier l'étudiant à la contribution de la recherche scientifique dans le secteur de la psychoéducation. Dans un premier temps, les différents processus de développement de la connaissance seront abordés tout en mettant l'emphase sur les apports de l'approche scientifique. La contribution des paradigmes inductif et déductif pour la compréhension de sujets de recherche en psychoéducation sera plus spécifiquement décrite. L'étudiant sera également initié aux enjeux relatifs à l'éthique de la recherche scientifique réalisée avec des êtres humains. Il sera également amené à développer des compétences et savoir-faire propres à la réalisation d'études scientifiques en psychoéducation dont la recherche et l'analyse critique de différents types de productions scientifiques dans les bases de données du champ disciplinaire. L'étudiant sera aussi amené à produire des documents respectant les normes de présentation. Enfin, il examinera comment la recherche scientifique en psychoéducation peut appuyer le développement et l'implantation de pratiques psychoéducatives novatrices dans plusieurs milieux d'intervention (éducation, santé, services sociaux, milieux communautaires, etc.) ainsi que l'apport des données probantes pour la compréhension d'enjeux sociaux.

PSE1089 Processus de la recherche qualitative en psychoéducation (2 crédits)

Ce cours vise à ce que l'étudiant examine la contribution du paradigme inductif pour la compréhension d'objets de recherche dans le secteur de la psychoéducation. L'étudiant explorera les enjeux méthodologiques ainsi que les critères de scientificité propres à la méthode de recherche qualitative. L'étudiant sera amené à explorer des méthodes de collecte de données spécifiques à cette démarche méthodologique (journal de bord, entretien non-directif ou semi-directif, groupes de discussion focalisés, observation en situation, analyse documentaire, etc.), examinera les enjeux associés à l'échantillonnage (choix de la population à l'étude, participants, informateurs-clés, documents, etc.) ainsi que les principes liés à la diversification et la saturation. L'étudiant apprendra aussi les principes guidant la retranscription et les différentes formes d'analyses (analyse thématique, par catégories conceptualisantes, etc.). Il examinera également les enjeux relatifs à la production et la diffusion des résultats de nature qualitative (confidentialité, consignation fidèle des propos des participants, exhaustivité, communicabilité) et sera amené à poser un regard critique sur plusieurs dimensions dont : la subjectivité, la validité des données ainsi que la posture et l'attitude du chercheur dans le cadre d'une démarche inductive.

PSE1090 Processus de la recherche quantitative en psychoéducation (2 crédits)

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse les méthodes de recherche pertinentes au champ disciplinaire et professionnel de la psychoéducation et qu'il aborde plus spécifiquement les méthodes de recherches quantitatives. Le cours fait un rappel des notions élémentaires en recherche et explore les postulats et critères de scientificité de la recherche quantitative, l'échantillonnage et les devis de recherche. Le contenu du cours couvre également l'interprétation des données quantitatives (statistiques descriptives, inférentielles) et la communication (orale ou écrite) des résultats.

PSE1091 Difficultés d'adaptation à l'enfance et l'adolescence associées aux troubles mentaux

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse, dans l'optique d'une intervention psychoéducatrice et d'une évaluation psychosociale, les principales difficultés d'adaptation à l'enfance et à l'adolescence.

Approche de la psychopathologie développementale dans la compréhension des difficultés d'adaptation. Compréhension de l'étiologie et de la symptomatologie en référence à la classification américaine (DSM) et aux principaux modèles explicatifs. Facteurs de risque et de protection, trauma complexe, troubles neurodéveloppementaux, troubles de l'humeur, troubles anxieux et troubles extériorisés pendant l'enfance et l'adolescence.

PSE1092 Initiation à la profession et à la relation d'aide psychoéducatrice (4 crédits)

Ce cours vise à initier l'étudiant à la profession psychoéducatrice et à son positionnement dans le monde professionnel. L'étudiant s'initiera également aux notions théoriques propres à la relation d'aide dans divers contextes d'accompagnement psychoéducatif tout en s'initiant à la pratique de la relation d'aide. Ce faisant, il sera invité à développer une pratique réflexive quant à ses schèmes relationnels et à ses comportements et attitudes en contexte d'intervention. Historique de la psychoéducation. Présentation de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, de son rôle, de son code de déontologie et de son référentiel de compétences. Découverte de différentes facettes de la profession (clientèles, milieux d'exercice). Définition et objectifs de la relation d'aide et des valeurs sous-jacentes. Objectifs visés par une relation d'aide, ses prérequis et ses exigences. Étude de différents modèles théoriques et leurs spécificités en contexte de relation d'aide. Apprentissage et utilisation des principaux ingrédients de base d'une relation d'aide : schèmes relationnels et renforcement de l'autonomie de la

personne. Apprentissage et mise à l'essai de différentes techniques en relation d'aide : reflet, reformulation, focalisation, confrontation, etc. Introduction à l'accompagnement clinique psychoéducatif.

PSE1093 Processus clinique psychoéducatif (1 crédit)

Ce cours vise à ce que l'étudiant s'approprie le processus clinique psychoéducatif, en examinant son actualisation dans différents contextes. Dans un premier temps, les éléments propres à la démarche psychoéducative seront rappelés: opérations professionnelles et niveaux d'intervention (structure, interactions et événements). Dans un deuxième temps, l'étudiant sera amené à analyser ses savoirs et savoir-faire acquis dans son cours practicum, afin de les intégrer à l'intérieur du processus clinique psychoéducatif. L'analyse développée sera partagée avec les étudiants ayant participé aux autres practicum.

PSE1095 Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique (10 crédits)

Ce stage vise à ce que l'étudiant, à la lumière des connaissances théoriques et pratiques acquises depuis le début de sa formation, expérimente le processus d'évaluation et d'intervention psychoéducatif, en considérant les caractéristiques du milieu dans lequel il s'intègre et de la clientèle auprès de laquelle il intervient. Il portera une attention constante à l'impact des schèmes relationnels dans ses différentes interactions (1- empathie, 2- congruence, 3- considération, 4- confiance, 5- sécurité, 6- disponibilité) et veillera à respecter les normes, règles, procédures et codes de conduite propres au milieu et à la profession.

Il poursuit sa pratique réflexive débutée dans le premier stage, en situant le développement de ses compétences et de son identité professionnelle, à la fois dans ce qui est acquis et dans ce qui reste à développer.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions « S » (succès) et « E » (échec).

PSE1096 Practicum en délinquance (PSE1034; PSE1036)

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des compétences professionnelles et relationnelles pour évaluer et intervenir efficacement auprès d'une clientèle en délinquance. Il s'agit d'un laboratoire d'activités cliniques consacré à la mise en pratique des connaissances acquises dans le cours préalable (PSE1034) et à la poursuite du développement des compétences dans le champ de la délinquance (adolescente et adulte).

Défis inhérents à l'intervention sous contrainte légale et alliance thérapeutique. Évaluer les difficultés et les capacités d'adaptation de l'individu en fonction du mandat. Expérimenter différents outils d'évaluation en délinquance. Cibler et prioriser des besoins criminogènes. Établir et exposer les résultats de l'évaluation. Elaborer et rédiger un rapport pré-décisionnel ou pré-sentenciel. Concevoir et mettre en œuvre un plan d'intervention dans une perspective de désistement de la délinquance. Expérimenter certains programmes, techniques ou modèles d'interventions dont l'efficacité a été démontrée ou prometteurs. Évaluer et intervenir auprès d'une personne victime d'un acte criminel ou d'un proche.

PSE1097 Practicum en dépendances (PSE1049; PSE1036)

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des compétences professionnelles et relationnelles pour évaluer et intervenir efficacement auprès d'une clientèle en dépendance. Il s'agit d'un laboratoire d'activités cliniques consacré à la mise en pratique des connaissances acquises dans le cours préalable (PSE-1049) et à la poursuite du développement des compétences dans le champ de la dépendance (adolescente et adulte).

Connaissance des différentes approches contemporaines en dépendance, soit envers les problèmes et troubles liés à l'utilisation des substances, des jeux de hasard et d'argent, et ceux liés à la surutilisation des écrans. Expérimenter différents outils d'évaluation en dépendance. Élaborer un plan d'intervention psychoéducatif pour les personnes présentant un problème de dépendance. Expérimenter différents modèles d'intervention soutenus par les données probantes dont, entre autres, l'intervention comportementale cognitive et l'entretien motivationnel. Les modalités d'évaluation et d'intervention ciblent les personnes ayant une gravité faible à modérée d'une part, mais aussi les personnes ayant une gravité élevée d'usage de substances (incluant le sevrage), de jeux d'hasard et d'argent ou de recours aux écrans. Les membres de l'entourage font également partie de la clientèle ciblée par ce cours.

PSE1098 Practicum en santé mentale adulte (PSE1027; PSE1036)

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des compétences professionnelles et relationnelles pour évaluer et intervenir efficacement auprès d'une clientèle adulte vivant avec des troubles mentaux (maladie mentale). Il s'agit d'un laboratoire d'activités cliniques consacré à la mise en pratique des connaissances acquises dans le cours préalable (PSE-1027) et à la poursuite du développement des compétences dans le champ de la santé mentale adulte.

Développer l'alliance thérapeutique. Évaluer des difficultés adaptatives des personnes atteintes de troubles mentaux. Expérimenter divers outils d'évaluation en santé mentale. Identifier des besoins et des cibles d'intervention psychoéducative en santé mentale. Concevoir et mettre en place un plan d'intervention psychoéducatif dans une perspective de rétablissement. Expérimenter diverses modalités et techniques d'intervention basées sur les données probantes auprès des personnes vivant avec une maladie mentale, d'un groupe, de la famille ou des proches. Travailler les attitudes aidantes visant le développement du potentiel des personnes ou le maintien de leur fonctionnement adaptatif.

PSE1099 Éthique et déontologie en psychoéducation

À la fin de la séquence d'activité, l'étudiant sera en mesure d'identifier une situation éthique pouvant survenir dans sa pratique professionnelle. Il saura l'analyser en considérant ses multiples dimensions (morale, déontologique et juridique) et l'ensemble des acteurs concernés (le soi, l'autre, les organisations, la société). Une attention particulière sera portée aux codes de

déontologie s'appliquant à l'intervention psychoéducative et à leur application dans la pratique. Ce cours contribuera au développement du jugement professionnel de l'étudiant, en mettant l'emphase sur les considérations éthiques, à partir de situations complexes et singulières, pour lesquelles les possibilités d'action sont peu définies ou encore paradoxales. L'étudiant se familiarisera au processus de réflexion et de délibération éthique permettant d'appréhender un problème sous différents angles pour trouver des façons de le résoudre.

PSE1100 Autisme : Intervenir auprès de la personne et de ses proches

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances et développe des habiletés à l'intervention auprès de la personne autiste et de ses proches. De façon plus spécifique, il vise à ce que l'étudiant puisse : 1) reconnaître multiples réalités traduisant le spectre de l'autisme, 2) se familiariser avec le processus de dépistage et d'évaluation de cette condition; 3) mieux connaître les approches, les programmes et les stratégies d'intervention reconnues pour les personnes et leur famille, et ce, de la petite enfance à l'âge adulte; 4) être sensibilisé à différentes difficultés et problématiques pouvant y être associées et 5) développer des habiletés favorisant le travail en équipe dans le cadre des interventions leur étant destinées. Pour ce faire, les cours porteront sur les critères diagnostiques et les caractéristiques de l'autisme, l'évaluation, l'intervention, l'adaptation de la famille, ainsi que sur les difficultés ou problématiques pouvant être associées.

PSE1101 Perspectives autochtones et intervention psychosociale

Le cours Perspectives autochtones et intervention psychosociale propose des cadres théoriques et pratiques visant le développement des connaissances et l'application des compétences reliées au domaine de l'intervention psychosociale en considération aux enjeux et réalités des Premiers Peuples.

Dans ce cours, l'étudiant.e sera amené à réfléchir sur différentes pistes d'actions favorisant l'adaptation psychosociale de la clientèle issue des Premiers Peuples. Il.elle explorera divers programmes et services visant la prévention, l'évaluation et l'intervention auprès d'une multitude de clientèles issues des Premiers Peuples ainsi que dans plusieurs milieux d'intervention. Ainsi, dans une perspective de sécurisation culturelle, l'étudiant.e sera amené.e à proposer des pistes d'interventions pouvant permettre à la clientèle des Premiers Peuples de se reconnaître dans le développement et la mise en place de nouvelles pratiques.

PSE1102 Nouvelles avenues pour le psychoéducateur 2

Le cours vise à ce que l'étudiant prenne connaissance des nouvelles connaissances ou pratiques psychoéducatives qui sont susceptibles de constituer de nouvelles avenues d'intervention pour le psychoéducateur.

Ces avenues peuvent se rapporter soit à des individus, des groupes ou à des populations qui manifestent des difficultés d'adaptation. Elles peuvent être à caractère préventif ou réadaptatif. Elles peuvent être réalisées ou en voie de l'être au Québec, au Canada ou à l'étranger, mais dans ce dernier cas, susceptibles d'être réalisables au Québec. Pratiques de pointes basées sur des données probantes de recherche.

SOC2311 Environnement social autochtone

Objectifs

S'initier à l'analyse des facteurs et des environnements sociaux, culturels et organisationnels qui caractérisent les Peuples autochtones au Québec et au Canada. Distinguer les principales théories et les stratégies de recherche qui permettent d'analyser la situation des individus, des groupes, des communautés et des Peuples autochtones. Explorer, en regard des théories et des stratégies de recherche abordées, des phénomènes sociaux contemporains. Identifier les pouvoirs formels et informels des communautés et des nations autochtones à l'aide de notions telles que droit autochtone, justice réparatrice, éthique en contexte autochtone, enfance et guérison.

Contenu

Caractéristiques démographiques et socio-économiques des Autochtones au sein des formations sociales québécoise et canadienne; analyse de leurs institutions sociales et politiques, des dynamiques sociales contemporaines, de leurs croyances, de leurs valeurs et de leurs relations à la société globale. Développement social. Stratégies de recherche faisant état des différentes réalités autochtones concernant l'éducation, la santé ainsi que leurs origines par des analyses documentaires et de contenu, étude de cas, analyse statistique, analyse comparative.